

Présents : Thierry IGONNET, Mathilde CORTAMBERT, Isabelle BOUVIER-BOILEAU, Michel BARDET, Marie-Christine GRIFFON, Nicole RUY, Pierre BERTHOUD, Catherine PARISOT, Annie VOUILLON, Thierry MICHEL, Christophe LESCUT, Eugène VOUILLON, Jean-Claude WAEBER

Excusés : Jean THOREUX, Jean-Louis BACOT

Absent :

Secrétaire de séance : Christophe LESCUT

Animateur de séance : Isabelle BOUVIER-BOILEAU

Le compte rendu de la séance du 23 août 2013 est adopté à l'unanimité après corrections.

TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

Îlot JANIN

Le chantier suit son cours, des compléments de devis sont toujours en attente.

Lotissement de la Croix Mission

La programmation des travaux est en cours, différents points seront réexaminés compte tenu des questions et remarques des riverains mais aussi des constats réalisés depuis la création du lotissement. L'OPAC a prévu le lancement la deuxième quinzaine d'octobre.

Travaux de voirie RD 987

Les travaux de réfection de la bande de roulement de la route départementale 987 ont débuté ce lundi 23 septembre.

Des compléments de devis ont été demandés à l'entreprise THIVENT pour assurer l'aménagement de l'entrée de la maison des patrimoines ainsi que la réfection de la couche de roulement de la place de l'ancienne pompe.

Le conseil municipal accepte ce surcoût pour un montant de 1 999.52€ TTC.

Questions diverses

Le Maire indique que suite à ces travaux plusieurs demandes de réhabilitation de trottoirs lui sont parvenues ainsi qu'une sollicitation pour l'installation de ralentisseurs sur la route de La Clayette.

Pour ce qui concerne les trottoirs, le conseil municipal précise que les travaux programmés concernent les points les plus critiques qui ont déjà été définis et nécessitent une réfection urgente. Pour le reste, il ne donne pas suite pour le moment, les coûts restant très élevés.

Pour la demande de ralentisseurs le conseil municipal décide de demander à la commission technique de réexaminer et de chiffrer les travaux en essayant d'évoquer plusieurs possibilités pour favoriser le ralentissement des véhicules sans toutefois avoir recours automatiquement aux « dos-d'âne » qui présentent de véritables inconvénients.

Chaufferie

Thierry MICHEL explique que les travaux de sciage et de reprise de la maçonnerie du silo sont terminés. L'entreprise chargée de la métallerie et des finitions est difficile à contacter pour enchaîner les travaux.

Contrats d'entretien

Il indique que l'entreprise SODEC propose un contrat d'entretien de la chaudière et de la cheminée fuel avec ramonage, visite annuelle et intervention pour un montant annuel TTC de 741€52.

Le conseil municipal accepte cette proposition.

Il précise que la chaudière bois est garantie cinq ans sous condition que l'entretien soit effectué par l'entreprise SB THERMIQUE qui l'a installée. Il propose un devis de 1 305€ HT pour assurer la maintenance de cette chaudière, la société ne faisant pas le ramonage.

Le conseil municipal accepte ces propositions et demande au Maire de trouver un ramoneur.

Renouvellement ligne de préfinancement des subventions

Compte tenu de l'importance des délais nécessaires à la réception des aides accordées pour la construction de la chaufferie centrale (le solde restant à percevoir est à ce jour de 186 413,77 €), le Maire et Thierry MICHEL, adjoint, proposent au conseil municipal de renouveler la ligne de préfinancement des subventions spécifique à cette opération, contractée en 2012 auprès du Crédit Agricole Centre Est.

Le conseil municipal décide de contracter une ligne de préfinancement des subventions, dédiée à l'opération de construction de la chaufferie centrale, d'un montant de 186 000 €, auprès du CACE, pour une durée de 12 mois, aux conditions suivantes : Index T4M + marge de 2,70 - Frais de dossiers 380 €

CINEMA

Thierry MICHEL informe le conseil municipal de l'état d'avancement et de la formalisation des accords de subventions pour la mise aux normes de la salle de cinéma ainsi que pour le passage au numérique.

Il indique qu'il reste à obtenir l'accord du CNC.

Le conseil municipal décide de prendre le risque de lancer les consultations pour gagner du temps en vue d'une réouverture au plus vite de la salle de cinéma.

Les travaux sont prévus sur une durée de 8 à 10 semaines et pourraient débuter en début d'année 2014 sachant que les bénévoles se chargeront des tâches de démontage et de préparation du chantier.

PERSONNEL COMMUNAL

CDI

Suite à la décision du précédent conseil de renouveler le contrat d'un agent en CDI, adjoint technique de 2^{ème} classe non titulaire, Mathilde CORTAMBERT précise qu'il sera reconduit à raison de 22/35^{ème}.

Renouvellement CDD

Le conseil municipal décide de renouveler le CDD d'un adjoint technique de 2^{ème} classe en charge principalement de l'entretien des bâtiments, de la confection des repas, au 13 octobre 2013, à raison de 25/35^{ème} pour une durée de 1 an.

VOIRIE - RESEAUX

Travaux sur la conduite de Botte

Le Maire informe le conseil municipal de l'avancement des travaux prévus en Botte pour le renouvellement de l'ensemble des réseaux qui desservent les captages.

Les études se poursuivent, des sondages vont être effectués pour s'assurer du sous-sol et en particulier de la présence ou non de rochers, néanmoins le passage sur le domaine ou les chemins publics sera privilégié.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Commission tourisme culture animation

ZLP

La saison se termine. Le bilan est en cours de réalisation. La synthèse des sujets de satisfaction et des dysfonctionnements est établie. Le personnel concerné travaille pour trouver des solutions.

Véronique SAINZ poursuit sa mission de diagnostic et d'accompagnement qui devrait apporter un nouveau souffle aux équipes salariées et élues.

Tarifs 2014

Isabelle BOUVIER/BOILEAU présente au conseil municipal une proposition de tarifs, élaborée par la commission, concernant toutes les activités de la zone de loisirs.

Le conseil municipal l'adopte à l'unanimité.

Commission école - cantine :

Devise, drapeaux, déclaration des droits de l'homme

Le Maire informe le conseil municipal des dernières obligations en matière d'affichage dans les écoles et en particulier des obligations légales : un drapeau français, un drapeau européen, la devise de la France en façade des bâtiments, ainsi que l'apposition de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen à l'intérieur.

L'école primaire étant dans le même bâtiment que la mairie sur laquelle la devise est déjà gravée et le pavoisement assuré le conseil municipal considère que c'est suffisant.

Rythmes scolaires

Le Maire fait part au conseil des derniers éléments reçus quant à la réforme des rythmes scolaires. Le conseil municipal décide d'attendre la prochaine réunion de la communauté de communes pour envisager les suites qui pourront être données.

Commission technique :

Travaux maison des associations, SIVU

Le Maire présente au conseil municipal un devis de l'entreprise LAHIER pour changer des plinthes à la maison des associations.

Le conseil municipal l'accepte pour un montant HT de 1 099.54€

Travaux busage

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise PUM pour un montant HT de 716€ permettant des travaux de busage d'un fossé qui reçoit les eaux pluviales situé sur une parcelle rue de St Pierre en accord avec M. GOUBY, propriétaire riverain qui assurera la pose, afin d'assainir les deux terrains.

Prochaine réunion de commission technique le 30/09/2013 à 20h30

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Etude d'implantation d'éoliennes

Le Maire fait part au conseil municipal d'un projet d'étude d'implantation d'éoliennes sur le territoire de la communauté de communes de MATOUR et sa région présenté à l'occasion d'une réunion communautaire par l'entreprise GLOBAL WIND POWER.

Le conseil municipal décide d'accepter la proposition de lancer une étude préalable, étant précisé que le projet est entièrement gratuit pour les collectivités et qu'il ne s'agit pas, à ce stade de décider de l'implantation.

QUESTIONS FINANCIERES

Renouvellement ligne de trésorerie

Le Maire rappelle au conseil municipal que la commune de Matour bénéficie d'une ligne de trésorerie de 300 000 € auprès du Crédit Agricole Centre Est qui est arrivée à échéance.

Le conseil municipal décide de la renouveler, à échéance, pour une durée de 12 mois, auprès du même établissement bancaire aux conditions suivantes :

- Index T4M + marge de 2,50
- commission de réservation de 0,20% soit 600 €

QUESTIONS DIVERSES

Résiliation bail

Mathilde CORTAMBERT fait part au conseil municipal de la dédite en date du 20 août 2013 de Mme Céline VÄÄNÄNEN, pour l'appartement qu'elle loue, au 33, Grande rue "Maison BOUSSEAUD-BOUSCARAT »

Le conseil municipal :

- prend acte de la dédite de Mme VÄÄNÄNEN et décide de l'accepter avec effet au 20 novembre 2013,
- note qu'en conséquence, cet appartement sera libre à la location au 21 novembre 2013 et enregistre l'accord de la locataire pour libérer les lieux plus tôt en cas de nouveau locataire potentiel.

Publicité dans le "bon coin"

Le conseil municipal décide de mettre les annonces de location des bâtiments communaux et commerciaux de la commune sur le "bon coin" pour obtenir une meilleure publicité de nos offres.

Compte tenu de l'obligation pour la Commune de régler le coût de l'annonce par carte bancaire le conseil municipal décide d'en rembourser le coût à l'agent ou l' élu qui prendra en charge cette facture.

Subvention collège

Isabelle BOUVIER/BOILEAU fait part à l'assemblée de la sollicitation d'un professeur d'anglais pour l'obtention d'une subvention exceptionnelle en vue d'organiser un séjour linguistique en Angleterre fin septembre 2013.

Le conseil municipal, surpris des délais, précise que les subventions allouées au collège le sont par le biais de la communauté de communes. S'il acceptait de participer pour les collégiens Matourins cela créerait des disparités avec les élèves des autres communes, de plus le tarif du voyage, 200€ semble correct.

Le Maire propose qu'en cas de difficultés des familles une demande d'aide soit déposée auprès du CCAS lorsque les autres possibilités auront été épuisées.

Ciné'MATOUR

Isabelle BOUVIER/BOILEAU fait part au conseil municipal de la demande de subvention exceptionnelle de l'association "ciné'Matour" en vue de rembourser les frais de port à l'occasion de l'expédition des trois dernières bobines, avant la fermeture de la salle.

Le conseil municipal accepte de verser une subvention exceptionnelle de 140€ à l'association "ciné'Matour".

DPU fonds de commerce

Le Maire rappelle au conseil municipal sa décision d'avoir recours au droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux.

Il précise que pour faire progresser le dossier, un périmètre doit être défini, en lien avec la CCI. M. Thierry MICHEL est désigné pour porter ce dossier et rencontrer les divers interlocuteurs.

Bâtiment de la DRI

Le Maire informe le conseil municipal du dépôt du permis de construire présenté par la DRI en vue de la construction de bureaux.

Il indique que le service a fait parvenir sa proposition de bardage en tôle avec des coloris gris taupe foncé.

Le conseil municipal confirme le refus de ce projet et exige l'application des prescriptions du PLU en matière de couleur (ocre à beige rosé). La possibilité de changer les coloris sera proposée à l'occasion de l'élaboration du PLUih.

Découpage des cantons

Le Maire présente au conseil municipal le projet du conseil général de Saône et Loire de révision de la carte cantonale

Une discussion s'engage quant à son intérêt et le bien fondé d'une telle réforme, aucun élu ne comprenant le sens de cette proposition. Les élus sont particulièrement surpris à l'examen du projet de révision de la carte cantonale de constater que le Ministère projette de créer de façon artificielle un canton qui irait de notre territoire jusqu'au Beaujolais. Ils peuvent comprendre que l'application de la loi entraîne des modifications mais cette proposition est totalement incompréhensible, le fait d'atteindre un seuil de population suffisant ne peut pas à lui seul justifier une proposition aussi décalée avec les réalités économiques et culturelles de toute une population. A ce sujet, l'incompréhension des concitoyens est croissante. Si la proposition devait être confirmée elle pourrait remettre rapidement en cause et de façon pérenne l'attachement que les ruraux ont pour leur département.

Le conseil municipal s'interroge sur la possibilité de réétudier ce projet en intégrant notre commune au Clunisois, ce qui apparaîtrait comme une logique évidente.

INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire fait part de la naissance d'Hugo MANN-LEBLOND, fils des kinésithérapeutes ainsi que des remerciements du comité d'organisation du concours national de la résistance et de la déportation de Saône et Loire pour la subvention de 50€.

Vers des solidarités plus actives

Nicole RUY invite le conseil municipal à la "journée des solidarités" le 19/10/2013 au "mille clubs" à TRAMBLY à 10h30.

L'objectif de cette journée est de présenter les associations qui agissent en terme de solidarité et de faire des choses ensemble afin d'initier des envies, tisser des liens qui seront à développer à la suite de cette journée.

Elle présente ensuite une nouvelle association : villages solidaires en Haute Grosne qui œuvre dans la continuité des actions engagées avec le Foyer Rural de Grand Secteur Clunisois (projet fédérateur, "vers des solidarités plus actives", café parents...) et souhaite poursuivre et développer ce type d'initiatives sur le territoire de la Haute Grosne.

Lutte contre le cambriolage

Le Maire informe le conseil municipal de la parution de plaquettes diffusées par la gendarmerie dans le cadre de la lutte contre les cambriolages.

Le conseil municipal décide de l'intégrer à la prochaine lettre municipale.

SIVU

Nicole RUY, présidente du SIVU, remercie la municipalité pour les travaux de rafraîchissement des locaux effectués par les agents communaux.

Repas des aînés

Mathilde CORTAMBERT informe que le repas des aînés aura lieu cette année le 06 novembre.

Météo juillet 2013

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :
ANIMATEUR DE SEANCE :

Lundi 21 octobre 2013 à 20h30
Christophe LESCUT